Existe-t'il des interactions médicamenteuses avec mon traitement ?

Certains médicaments peuvent augmenter les effets indésirables de votre traitement ou diminuer son efficacité.

Par conséquent, ne prenez aucun nouveau traitement (même sans ordonnance) sans avis médical.

Parmi, les médicaments contre-indiqués, on trouve :

- Certains antibiotiques, antihypertenseurs, antifongiques, ...
- Médicaments qui allongent le QT
- Médicaments inhibiteurs du CYP3A4

Les aliments/plantes contre-indiqués dans le cadre de l'alimentation sont le **pamplemousse et le millepertuis.**

Pensez à donner la liste complète des médicaments, plantes ou tisanes à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas de déplacement ou de voyage ?

Pensez à prendre avec vous votre traitement en quantité suffisante. Pensez également à prendre votre ordonnance originale pour un éventuel renouvellement. En cas de décalage horaire, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que faire en cas d'intervention chirurgicale ?

Il faut absolument signaler que vous prenez Vemurafenib ZELBORAF® avant tout geste chirurgical ou de chirurgie dentaire (même une extraction dentaire).

Recommandations générales

Se laver les mains avant et après chaque manipulation des comprimés.

De préférence, ramenez les boîtes de Vemurafenib ZELBORAF® entamées et les emballages vides à votre pharmacie en fin de traitement.

Protégez-vous du soleil et éviter les expositions prolongées.

Une contraception efficace doit être poursuivie pendant la durée du traitement et jusqu'à 6 mois après l'arrêt. Une méthode de contraception mécanique (préservatif) devra être ajoutée à une contraception hormonale. L'allaitement est contre-indiqué pendant le traitement.

Le médicament doit être conservé dans sa boîte d'origine, à une température ne dépassant pas 25°C, hors de la portée des enfants.

Contactez immédiatement le médecin en cas de :

- Difficultés à respirer ou à avaler
- Signes infectieux ou T°> 38°C
- Taux de plaquettes inférieur à 50 000/mm³ : augmentation du risque de saignements
- Taux de polynucléaires neutrophiles inférieur à 500/mm³ : augmentation du risque d'infection

CHU BDX — CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE BORDEAUX

PÔLE PRODUITS DE SANTÉ

PHARMACIE

VEMURAFENIB - ZELBORAF®

Informations à l'attention des patients

PHARMA VILLE HOP

PHARMACIE A USAGE INTERIEUR
CHU de BORDEAUX
Mail : pharmavillehop@chu-bordeaux.fr
Téléphone :
☐ **Site Haut Lévêque : 05 57 65 64 95**
☐ **Site Saint-André : 05 57 82 25 44**
☐ **Site Pellegrin : 05 56 79 55 03**

Votre médecin vous a prescrit Vemurafenib ZELBORAF® pour la prise en charge de votre pathologie oncologique.

Présentation et conditions de prescription

Vemurafenib ZELBORAF® se présente sous la forme de comprimés dosés à 240 mg. Il est prescrit par un médecin hospitalier spécialiste et est disponible uniquement en pharmacie de ville sur ordonnance. Il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des ordonnances plusieurs jours à l'avance.

Comment agit mon médicament ?

Vemurafenib ZELBORAF® est une thérapie ciblée par voie orale. Il prévient la croissance des cellules cancéreuses en ciblant les mécanismes nécessaires à la multiplication des cellules. Il agit spécifiquement sur une protéine mutée : BRAF.

Comment dois-je prendre mon médicament ?

Vemurafenib ZELBORAF® se prend par voie orale avec un verre d'eau :

- En deux prises par jour, le matin et le soir
- Au cours ou en dehors d'un repas
- à heure régulière

La dose habituelle est de 960 mg deux fois par jour, soit 4 comprimés de 240 mg le matin et le soir. Des adaptations de dose sont possibles en fonction de la tolérance.

Ne jamais arrêter le traitement ou modifier le rythme d'administration sans avis du prescripteur.

Les comprimés ne doivent pas être prises avec **du jus de pamplemousse** ou **d'orange amère** ni avec des produits à base de **Millepertuis**. Ils doivent être avalés entiers et ne doivent être ni écrasés, ni croqués, ni coupés, ni mâchés.

Que dois-je faire en cas d'oubli ou de vomissement ?

Si vous avez oublié une prise depuis moins de 8 heures, prenez immédiatement cette dose manquante et poursuivez votre traitement de manière habituelle.

Au delà de 8h après l'oubli, ne prenez pas la dose manquée. La dose suivante sera prise à l'heure normale.

Ne jamais doubler la dose suivante dans le but de rattraper une dose manquée.

En cas de vomissements après la prise, ne reprenez pas la dose du jour et ne doublez pas la dose suivante.

Quels sont les principaux effets indésirables liés à ce traitement ?

Vous ne ressentirez pas forcément ces effets indésirables. En cas de survenue des symptômes suivants, informez votre médecin ou votre infirmière coordinatrice (IDEC).

- Troubles digestifs (diarrhées, constipation, nausées, vomissements)
- Éruptions cutanées : prurit, sécheresse, éruption, syndrome main-pied
- Nausée/vomissement
- Musculo-squelettique : douleurs des extrémités, arthralgies, myalgies.

Ce médicament provoque-t-il une chute des cheveux ?

Ce médicament peut provoquer une chute des cheveux.

Comment prévenir et gérer la survenue de ces effets indésirables ?

Troubles digestifs :

- En cas de diarrhées, évitez café, boissons glacées, lait, fruits et légumes crus, céréales, pain complet et alcool. Buvez si possible 2L par jour (eau, thé, bouillons).
- En cas de constipation : buvez si possible 2L d'eau par jour. Privilégiez une alimentation riche en fibres (légumes verts, fruits, fruits secs).
- En cas de nausées, vomissements : buvez entre les repas ; évitez les aliments frits, gras, épicés ; mangez lentement, faites plusieurs petits repas.

Eruptions cutanées (syndrome mains-pieds) : en cas de symptômes, utilisez un savon doux et un agent hydratant et contactez votre médecin. En cas d'exposition solaire, utilisez une protection (écran total) et évitez les expositions prolongées.

Pour ces symptômes, une ordonnance de soins de support adaptés vous est remise par votre médecin oncologue. Si vous ressentez des effets non mentionnés, ou si ces effets sont sévères, n'hésitez pas à contacter votre médecin, IDEC ou votre pharmacien.